



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 14 août 2018

Monsieur Alain Jouhandeaux
Commissaire enquêteur
Mairie
28 place Compostelle
40500 AUDIGNON

Transmission électronique : pref-amenagement@landes.gouv.fr

Objet : Enquête publique préalable à la déclaratoïn d'intérêt général et comportant une autorisation unique Loi sur l'Eau instruite au titre de l'ordonnance n° 2014-619 du 12 juin 2014 concernant le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau des bassins-versants du Bahus et du Gabas.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Vous ne serez pas surpris de voir la Fédération SEPANSO Landes intervenir dans ce dossier puisque Monsieur Bernard Cens, le président auquel j'ai eu l'honneur de succéder a beaucoup travaillé sur ces bassins versants, produisant entre autres un diaporama pédagogique à l'époque sur les dégâts commis par des hommes sur des affluents du Gabas et du Bahus. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, mais les problèmes sur lesquels il avait attiré l'attention des élus et de l'Etat se sont avérés graves. Depuis aussi la SEPANSO a reçu la donation des époux Jéhier et est devenue propriétaire d'un vaste terrain au confluent du Bahus et de l'Adour (Note 1) ; aussi cotisons-nous chaque année au fonctionnement du SYRBAL.

Le dossier présenté dans le cadre de cette publique est fort intéressant car il révèle une volonté réelle de restaurer, dans la mesure du possible, les équilibres naturels de ces bassins versants, c'est à dire de réparer les erreurs commises. La SEPANSO ne peut donc qu'être sensible à la démarche du SYRBAL. Le fichier (102 pages) qui présente le projet de Programme Pluriannuel de Gestion 2018-2022 des bassins versants du Bahus et du Gabas étudie l'ensemble des problèmes qui se posent, mais malheureusement il manque diverses informations, soit parce que les études n'ont pas encore été réalisées, soit parce le SYRBAL ne peut pas imposer des travaux dans des secteurs dont il n'est pas propriétaire.

En vous remerciant pour l'attention accordée à nos observations et en espérant que nous obtiendrons rapidement des études hydrauliques pour ces deux bassins versants, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>

Note 1 :

Les époux Jéhier avaient acheté ces terrains en 1977, non pour spéculer, mais pour empêcher qu'ils ne soient défrichés et tombent dans les mains d'un promoteur (à l'époque on pouvait encore ouvrir des terrains de camping en zone inondable), d'un carrier ou encore d'un agriculteur pour y cultiver du maïs

Note 2 :

La gestion de la ripisylve suppose certes une variété d'essences végétales, mais aussi une diversité de classes d'âge